

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 16 décembre 2024

**OBJET :**

**Convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé**

**Rapporteur : Mme SCHINDLER  
Délibération n°17**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Lors de sa séance du 19 février 2024, le Conseil municipal a approuvé la convention de délégation des accueils périscolaire, extrascolaire et des jeunes avec l'association Léo Lagrange Centre Est, et donc en l'occurrence le service public de restauration scolaire.

Or, cette convention parvient à son terme le 31 décembre 2024 et il convient d'envisager sa reconduction.

Pour rappel, la commune avait négocié des tarifs plus avantageux en contrepartie de la mobilisation de deux agents communaux pour effectuer des tâches au sein de la cuisine et du réfectoire en faveur des enfants de nos écoles.

**Tarifs du repas année 2024**

Demi-pensionnaires	3,50 €
Accompagnateurs	4,60 €

Or, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a proposé une revalorisation de ces tarifs au regard de la forte inflation constatée, mais à la condition que la commune poursuive la mobilisation de deux agents communaux pour effectuer des tâches au sein de la cuisine et du réfectoire comme suit pour l'année civile 2025 :

**Tarifs du repas année 2025**

**Demi-pensionnaires et Accompagnateurs : 5,60 €**

Cette nouvelle convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé proposée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle est soumise à l'approbation du Conseil municipal.

Afin de maintenir des tarifs de repas avantageux et de ne pas bouleverser l'équilibre des conditions financières acceptées lors de la mise en place de la délégation de service public, il est envisagé de maintenir la mise à disposition d'agents communaux et d'accepter la convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé proposée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

## **PROPOSITIONS**

Après avis de la commission « éducation » réunie le 25 novembre 2024 et du Comité social technique en date du 13 novembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de convention d'hébergement des élèves des écoles publiques d'Essey-lès-Nancy au collège Émile Gallé joint à la présente,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et toute pièce s'y rapportant.

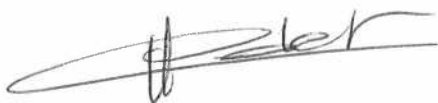
## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 19 décembre 2024.

**Pour extrait**

**La secrétaire de séance,**



**Nadine CADET**



**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 5 décembre 2024
- Convocation distribuée le : 5 décembre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 20 décembre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 28 février 2025

#### **PRÉSENTS**

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.
  
- M. BRUNE, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, Mme MALARY, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

#### **POUVOIRS**

- M. Gilles SAPISTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Isabelle BLONDELET à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gille BOURGUIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Aurore DEL MANCINO à Mme Marie LOZINGUEZ
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER

#### **ABSENT**

- M. Kamal EL JAOUHARI

#### **SECRÉTAIRE DE SEANCE**

- Mme Nadine CADET

**Pour extrait**

**La secrétaire de séance,**



**Nadine CADET**



**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**